

*En 215 av.JC, pendant la deuxième guerre punique, le consul Oppius avait fait voter une loi somptuaire, qui faisait participer les femmes à l'effort de guerre en limitant leur train de vie (défense de posséder des robes de couleurs différentes, de se promener à Rome dans une voiture attelée ou de détenir plus de 27 grammes d'or).*

*En 195, vingt ans plus tard, les tribuns de la plèbe M. Fundanius et L. Valerius proposent l'abrogation de cette loi. Pour faire pression sur le Sénat, les matrones romaines descendant dans la rue, et l'austère Caton est chahuté. Il prend alors la parole devant le Sénat pour demander le maintien de la loi :*

“Romains, si chacun de nous avait eu soin de conserver à l'égard de son épouse ses droits et sa dignité de mari, nous n'aurions pas affaire aujourd'hui à toutes les femmes. Mais après avoir, par leur violence, triomphé de notre liberté dans l'intérieur de nos maisons, elles viennent jusque dans le forum l'écraser et la fouler aux pieds ; et, pour n'avoir pas su leur résister à chacune en particulier, nous les voyons toutes réunies contre nous.

Je l'avoue, j'avais toujours regardé comme une fable inventée à plaisir cette conspiration formée par les femmes de certaine île contre les hommes dont elles exterminèrent toute la race. Mais il n'est pas une classe de personnes qui ne vous fasse courir les plus grands dangers, lorsqu'on tolère ses réunions, ses complots et ses cabales secrètes. En vérité, je ne saurais décider ce qui est le plus dangereux de la chose en elle-même ou de l'exemple que donnent les femmes. De ces deux points, l'un nous regarde, nous autres consuls et magistrats ; l'autre, Romains, est plus spécialement de votre ressort. C'est à vous en effet à déclarer par le suffrage que vous porterez si la proposition qui vous est soumise est avantageuse ou non à la république. Quant à ce rassemblement tumultueux de femmes, qu'il ait été spontané ou que vous l'ayez excité, M. Fundanius et L. Valérius, il est certain qu'on doit en rejeter la faute sur les magistrats ; mais je ne sais si c'est à vous, tribuns, ou à nous autres, consuls, que la honte en appartient. Elle est pour vous, si vous en êtes venus à prendre les femmes pour instruments de vos séditions tribunitiennes ; pour nous, si la retraite des femmes nous fait, comme autrefois celle du peuple, adopter la loi. Je l'avoue, ce n'est pas sans rougir que j'ai traversé tout à l'heure une légion de femmes pour arriver au forum ; et si, par égard et par respect pour chacune d'elles en particulier plutôt que pour toutes en général, je n'eusse voulu leur épargner la honte d'être apostrophées par un consul, je leur aurais dit : Quelle est cette manière de vous montrer ainsi en public, d'assiéger les rues et de vous adresser à des hommes qui vous sont étrangers ? Ne pourriez-vous, chacune dans vos maisons, faire cette demande à vos maris ? Comptez-vous plus sur l'effet de vos charmes en public qu'en particulier, sur des étrangers que sur vos époux ? Et même, si vous vous renfermez dans les bornes de la modestie qui convient à votre sexe, devriez-vous dans vos maisons vous occuper des lois qui sont adoptées ou abrogées ici ?

Nos aïeux voulaient qu'une femme ne se mêlât d'aucune affaire, même privée, sans une autorisation expresse ; elle était sous la puissance du père, du frère ou du mari. Et nous, grands dieux ! nous leur permettons de prendre en main le gouvernement des affaires, de descendre au forum, de se mêler aux discussions et aux comices. Car aujourd'hui, en parcourant les rues et les places, font-elles autre chose que d'appuyer la proposition des tribuns et de faire abroger la loi ? Lâchez la bride aux caprices et aux passions de ce sexe indomptable, et flattez-vous ensuite de le voir, à défaut de vous-mêmes, mettre des bornes à son emportement. Cette défense est la moindre de celles auxquelles les femmes souffrent impatiemment d'être astreintes par les moeurs ou par les lois. Ce qu'elles veulent, c'est la liberté la plus entière, ou plutôt la licence, s'il faut appeler les choses par leur nom. Qu'elles triomphent aujourd'hui, et leurs prétentions n'auront plus de terme ! Rappelez-vous toutes les lois par lesquelles nos aïeux ont enchaîné leur audace et tenté de les soumettre à leurs maris : avec toutes ces entraves à peine pouvez-vous les contenir. Que sera-ce si vous leur permettez d'attaquer ces lois l'une après l'autre, de vous arracher tout ce qu'elles veulent, en un mot, de s'égaler aux hommes ? Pensez-vous que vous pourrez les supporter ? Elles ne se seront pas plutôt élevées jusqu'à vous qu'elles voudront vous dominer.